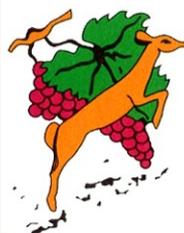


AOÛT  
SEPTEMBRE  
OCTOBRE  
NOVEMBRE  
2016



# VIRSAC

Les Echos de Notre Village

Bulletin n° 35



## SOMMAIRE

- Le mot du Maire
- Pour info
- Réglementation
- Quoi de neuf à l'école
- Les associations vous parlent
- Evènements

### HORAIRES DE MAIRIE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi:  
8h30-12h et 15h-17h

Tel: 05.57.43.11.03

Ouverture le 1er samedi du mois  
Fermée le mercredi

Fermetures Mairie  
exceptionnelles les après midi:  
le 31/10/2016  
les 28 et 29 /11/2016  
les 5 et 6/11/2016  
le 12/12/2016

[mairie.virsac@wanadoo.fr](mailto:mairie.virsac@wanadoo.fr)  
[www.mairievirvac.fr](http://www.mairievirvac.fr)

113, route de la mairie  
33240 VIRSAC

### LES NUMEROS UTILES

- POMPIERS: 18 / 112
- GENDARMERIE: 17
- SAMU: 15
- CENTRE ANTI-POISON:  
05.56.96.40.80
- SOS MEDECIN: 05.56.44.74.74
- GARDERIE: 05.57.43.95.92
- ECOLE: 05.57.43.94.32
- RESTO DU COEUR St André  
de Cubzac: 05.57.43.97.11
- SECOURS CATHOLIQUE St André  
de Cubzac: 05.57.43.30.16
- SECOURS POPULAIRE St André  
de Cubzac: 05.57.43.97.83
- COMMUNAUTE DES COMMUNES:  
du Cubzaguais: 05.57.43.96.37
- SMICAL St GERVAIS: 05.57.43.65.50

Directeur de la publication:  
Christiane BOURSEAU, Maire de Virsac  
Rédaction: Les membres de la  
Commission Communication du Conseil  
Municipal de Virsac.

## Le mot du Maire



Après quatre mois de travaux et une installation précaire dans des bureaux modulaires, nous sommes enfin revenus dans les locaux de la mairie entièrement rénovés.

Nous espérons vous voir nombreux à l'inauguration de ces nouvelles installations le samedi 29 octobre.

Les travaux intérieurs sont pratiquement terminés et se sont déroulés sans difficulté.

Les objectifs que nous nous étions fixés en termes de temps, de dépenses et de confort ont été atteints.

Les utilisateurs des locaux (enseignants, agents, élus) sont très satisfaits.

C'est pour les travaux extérieurs que nous avons pris du retard. Nous mettons tout en œuvre pour qu'ils se terminent prochainement et qu'un fonctionnement normal soit enfin rétabli après les vacances de la Toussaint.

La rentrée de nos enfants à l'école s'est bien déroulée malgré le dispositif Vigipirate, pour lequel la Directrice, Mme Maréchal, avait reçu certaines consignes de sécurité. Les parents n'ont pas pu rentrer dans la cour pour accompagner les enfants à la porte de la classe pour ce premier jour sauf ceux de petite et moyenne section de maternelle. La sécurité à l'école est en ce moment une préoccupation majeure. Les services de l'éducation nationale font beaucoup de prévention et de communication afin de sensibiliser tous les partenaires. La collectivité reste comme d'habitude très attentive et réactive au problème de sécurité.

Octobre et novembre sont les mois où nous devons nous acquitter des impôts fonciers, vous pourrez constater une augmentation cette année. Il faut bien évidemment la mettre en perspective. Quelle que soit la taxe appelée, le taux est tellement bas à Virsac que la moindre augmentation se traduit en pourcentage par un chiffre important. Il est plus significatif de regarder l'incidence en euro de cette augmentation. Afin que chacun puisse se situer, un tableau comparatif est produit dans ce journal.

Une nouvelle installation privée a vu le jour à Virsac. Il s'agit d'une Maison d'Assistantes Maternelles (MAM), « Les P'tits Pieds » située au 23, route de la mairie. Ce mode de garde des jeunes enfants vient compléter l'offre déjà existante des assistantes maternelles agréées individuelles dont nous pouvons vous donner les coordonnées en mairie et pour lesquelles des activités sont organisées à la garderie scolaire par le Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) de la CCC du Cubzaguais.

Je terminerai ce petit mot en vous rappelant qu'une large palette d'activités pour tous âges est proposée à Virsac. Vous avez dans ce journal les coordonnées des associations et des bénévoles à contacter. Je les remercie au nom de tous, pour leur investissement et leur contribution à l'animation communale.

Très bonne rentrée à toutes et à tous

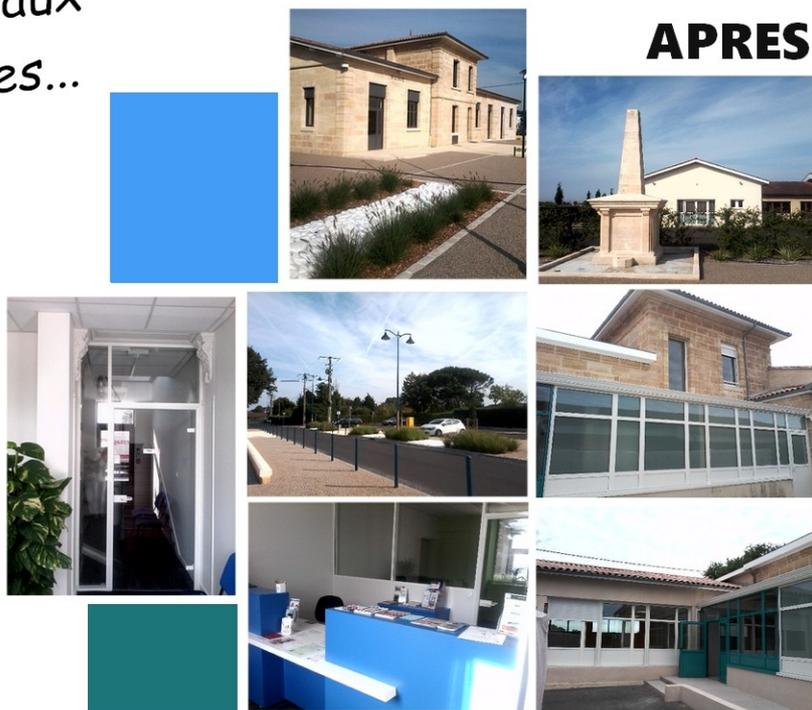
Christiane BOURSEAU.

# Les travaux en images...

## AVANT



## APRES



L'aménagement de la mairie et d'une partie de l'école a été totalement repensé afin de répondre au mieux à de nombreux impératifs tels que l'accueil et la sécurité de tous. En effet, l'état de vétusté des locaux nécessitait des travaux importants.

Les trois anciennes classes de primaire ont été restaurées, dont une de maternelle, une salle de sommeil mise à l'écart de la cour pour un plus grand respect du sommeil des petits, deux nouveaux blocs sanitaires et une classe de TAP qui pourra servir plus tard pour une nouvelle salle de classe.

Un système de chauffage et de climatisation, d'isolation, ainsi que de nombreux équipements performants ont été mis en place pour de meilleures conditions de travail, de confort et de bien-être pour petits et grands.

Malgré quelques retards dûs aux entreprises, la réhabilitation des locaux est une grande réussite. Merci pour les efforts de tous.

## SEMAINE DE L'ECONOMIE

### Semaine de l'Economie: la parole aux entrepreneurs de Haute Gironde

La plateforme Développement des Entreprises et des Emplois (D2E) de la Haute Gironde, nouvellement créée, organise du 10 au 15 octobre avec le Pays et les Communautés de communes du territoire la Semaine de l'Economie en Haute Gironde.

#### Au programme :

- **Mardi 11 de 9h à 17h au Champ de Foire à St André de Cubzac :** le forum des métiers de l'industrie organisé par le GIE Atlantique qui proposera par l'intermédiaire de ses entreprises **250 offres d'emploi à pourvoir**
- **Mercredi 12 de 18h à 20h à MARSAS:** tables rondes avec des débats, des témoignages d'entrepreneurs et des interventions d'experts sur différents thèmes correspondant à des secteurs d'activités pouvant constituer des perspectives de développement et d'emplois pour la Haute Gironde, comme les énergies, la logistique, l'économie sociale et solidaire.
- **Jeudi 13, au Champ de foire à St-André de Cubzac, à partir de 18 heures,** sera organisée une grande soirée sur le thème de la relation économique de la Haute Gironde avec la métropole bordelaise.

Ces rencontres économiques donnent la parole aux premiers acteurs économiques de la Haute Gironde, ses entreprises. Entrepreneurs de Haute Gironde, venez nombreux pour partager ensemble les conditions nécessaires au développement économique, à la compétitivité de vos entreprises et de notre territoire, à la défense des emplois locaux.



## LES IMPOTS COMMUNAUX DANS LA STRATE\*

Produits des impôts locaux	Taux voté en 2016 à Virsac	Taux voté en 2015 à Virsac	En euros par habitant à Virsac en 2015	Taux moyen national de la strate en 2015	En euros par habitant dans la strate en France en 2015
Taxe d'habitation	5.26 %	4.46%	36 €	12.00%	132 €
Foncier bâti	11.35 %	9.62%	58 €	15.69%	141 €
Foncier non bâti	37.84 %	32.07%	4 €	45.28%	27 €

\* strate : communes de 500 à 2000 habitants appartenant à un groupement fiscalisé (TPU)

## INAUGURATION

## MAIRIE - ECOLE

Les travaux entrepris par la commune afin de rénover la mairie et l'école s'achèvent enfin pour le plaisir, la sécurité et le confort de tous, petits et grands.

Après quelques mois de grande patience de votre part, nous avons le plaisir de vous convier à l'inauguration de la mairie et de l'école, avec une visite des locaux refaits.

**le samedi 29 Octobre 2016  
à 15h sur le parvis de la Mairie**

*Cet article fait office d'invitation*

**Nous vous attendons nombreux...**



## ARBRE DE NOEL



Chers amis, cette année, Le père Noël et ses lutins accueilleront les petits Virsacais

**le Samedi 10 Décembre**



C'est une SURPRIISE !!



## COMMEMORATION

**Vendredi 11 novembre**

*" Ô, si je devais tomber demain, enterrez moi ici,  
Afin qu'au dessus de ma tombe à chaque jour qui revit,  
Les fleurs des champs puissent fleurir, et les tourterelles s'aimer,  
Et les amoureux, dans cet endroit inconnu,  
S'embrasser tendrement en regardant la lune qui luit. "*



**Vous êtes conviés à la cérémonie  
du Vendredi 11 novembre qui se déroulera  
au monument aux morts à 10h30.  
Le verre du souvenir clôturera cette manifestation**



## Toute modification de l'aspect extérieur du bâti ou toute nouvelle construction doivent faire l'objet d'une autorisation ou d'une déclaration d'urbanisme.

Selon l'importance des travaux, il faut déposer une déclaration préalable ou un permis de construire.

### Travaux soumis à déclaration préalable :

- construction (garage, dépendance...) ou travaux sur une construction existante ayant pour résultat la création d'une **surface de plancher** ou d'une **emprise au sol** comprise entre 5 m<sup>2</sup> et 20 m<sup>2</sup>. En ce qui concerne les travaux sur construction existante, ce seuil est porté à 40 m<sup>2</sup> si la construction est située dans une zone urbaine couverte par le plan local d'urbanisme (PLU)
- construction d'un mur d'une hauteur au-dessus du sol supérieure ou égale à 2 m ;
- construction d'une piscine dont le bassin a une superficie inférieure ou égale à 100 m<sup>2</sup> non couverte ou dont la couverture (fixe ou mobile) a une hauteur au-dessus du sol, inférieure à 1,80 m ;
- travaux modifiant l'aspect initial extérieur d'une construction (remplacement d'une fenêtre ou porte par un autre modèle, percement d'une nouvelle fenêtre, choix d'une nouvelle couleur de peinture pour la façade) ;
- travaux de ravalement s'ils se déroulent dans un espace faisant l'objet d'une protection particulière ( par exemple, **abord d'un monument historique**) ;
- **changement de destination** d'un local (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation) sans modification des structures porteuses ou de la façade du bâtiment ;
- réalisation d'une division foncière notamment pour en détacher un ou plusieurs lots ;
- réalisation d'une clôture

### Travaux soumis à permis de construire :

- Travaux créant une nouvelle construction (Les constructions nouvelles sont celles indépendantes de tout bâtiment existant, à l'exception des **piscines** de moins de 10 m<sup>2</sup> ou des **abris de jardin** de moins de 5 m<sup>2</sup>)
- Travaux sur une construction existante
  - dans les zones urbaines du PLU, quand les travaux entraînent la création d'une surface de plancher supérieure à quarante mètres carrés (40 m<sup>2</sup>). Entre ce seuil de quarante mètres carrés (40 m<sup>2</sup>) et vingt mètres carrés (20 m<sup>2</sup>), le permis de construire est exigé quand les travaux portent la surface totale de la construction à plus de 170 mètres carrés (170 m<sup>2</sup>) et impliquent donc le recours à un architecte.
  - dans les autres zones quand les travaux entraînent la création d'une surface de plancher supérieure à vingt mètres carrés (20 m<sup>2</sup>)
  - travaux nécessaires à la réalisation d'une opération de restauration immobilière.
  - travaux sur un immeuble ou une simple partie d'immeuble inscrit comme monument historique (sauf pour de simples travaux d'entretien et de réparations courants)
  - travaux modifiant la structure ou la façade d'un bâtiment quand ils s'accompagnent d'un changement de destination

## Quoi de neuf à l'école ?

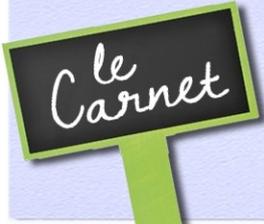
### Rentrée 2016/2017

Quelque 115 élèves ont repris le chemin de l'école le 1 septembre dernier. Cette année, l'école se compose de 5 classes :

- Petite / moyenne section
- grande section / CP
- CE1/CE2
- CE2/CM1
- CM1/CM2

### TAP

Il n'y a pas de changement cette année sur l'organisation des temps périscolaires. Des activités sont proposées au moment de la pause méridienne avec cette année des ateliers de jeux de société, de découverte sportive, de dessin, de jardinage, de gymnastique rythmique et sportive, de tir à l'arc, d'arts plastiques pour les enfants des classes primaires. Sur ce temps-là, un Accompagnement Pédagogique Complémentaire (APC) est également fait par les enseignants. Pour les enfants de classes maternelles, nous leur proposons un atelier contes, albums et histoires, un atelier jeux collectifs, un autre avec des jeux de relaxation, puis ils pourront s'initier au Land Art, à la chanson ou aux percussions. Bonne année scolaire aux enfants, aux enseignants .....et aux parents !



- NAISSANCES:** - Nolan Joël GIBRALTA, né le 10 mai 2016  
 - Noé CASSAGNEA, né le 12 mai 2016  
 - Charles Izzy GALOPIN, né le 05 juin 2016
- MARIAGES** - Aurélie CASTEL et Emmanuel REAUD, le 06 Août 2016
- DECES** - DARDENNES Qui, né le 15/11/1947, décédé le 07/06/2016



# Les associations vous parlent

L'association Art et Partage a rencontré un grand succès lors du forum de Virsac. Vous avez été nombreux et nous vous en remercions, nous vous rappelons nos activités.

**Le LUNDI :** - Tir à l'arc enfants/adultes - Tir à la sarbacane enfants/adultes avec Manu  
- Danse latino à partir de 4 ans avec Delphine

- STEP - Fitness avec Delphine  
- GRS avec karine-Aurélie-Audrey et Justine

**Le MARDI avec Manu:** - Eveil sportif  
- Multisports

**le MERCREDI :** - GRS  
- ZUMBA adultes avec Delphine

**le JEUDI :** - GRS  
- Théâtre à partir de 16 ans avec la troupe des Loups Phoques à Mal Lys



Les Godillots ont fait leur première randonnée familiale le samedi 17 septembre

Le club photo de Virsac change de formule pour cette nouvelle saison. Nous serons ravis d'accueillir toutes les personnes désirant s'ouvrir ou se perfectionner à la photographie dans un esprit convivial et de partage. Venez nous retrouver avec votre appareil numérique quel qu'il soit (nous avons la possibilité de prêter également du matériel pour nos ateliers et activités). Nous nous retrouverons deux fois par mois à la maison des associations de VIRSAC pour réaliser divers ateliers (photos studios, petites retouches etc). Des sorties photos sont également prévues.

L'association a sa page facebook Art et Partage Virsac, n'hésitez pas à venir liker

<https://www.facebook.com/Art-et-partage-virsac-394291110733595/timeline/>

Présidente: Carine LABARRE:  
06.64.44.07.70



L'association "Génération Virsac" vous attend le jeudi après midi à la salle des associations pour un moment de plaisir autour des jeux (belote, Scrabble, dominos, etc...) Ambiance garantie, on vous attend !

Le responsable de section Francis au 06 30 92 11 61



LA  
FLAMME  
VIRSACAISE  
Twirling Club

TWIRLING club



Bonjour à tous,  
La saison dernière, nous avons fini au mois de juin avec notre championne de France Claudia ROUILLON qui a fini 1ère à 1 bâton sans compter les autres résultats des filles. Cette année, Ilana GROLLEAU et Claudia ROUILLON ont obtenu leurs points, elles sont donc passées dans la catégorie intermédiaire. Cinthia est arrivée 8ème en finale en danse solo et 14ème à 1 bâton au championnat d'Europe. Encore une année qui s'est finie avec des filles toujours aussi motivées. Cette année, nous présenterons : 1 bâton, 2 bâtons, strutting novice et supérieur, duos débutant et supérieur, 2 danses solos, 1 équipe twirling et 1 équipe danse twirl.

**GRANDE NOUVEAUTE CETTE ANNEE: Une section pompons à thèmes !**

Si vous êtes tentés, venez nous rejoindre, nous vous accueillerons le mercredi de 14h à 17h.



Pdt: Mr Jean-Paul LACHAUD : 05.57.68.00.31

<https://www.facebook.com/TwirlingVirsac>

4 cours sont ouverts à toutes et à tous à partir de 16 ans :

- le mardi de 09h15 à 10h15 à la salle polyvalente de Virsac
- le mardi de 18h30 à 19h30 à la MTL de Peujard
- le jeudi de 9h15 à 10h15 et de 18h30 à 19h30 à la MTL de Peujard



Tarif pour l'année (de septembre à juin)

- 1 séance/semaine : 70 €
- 2 séances/semaine : 90 €

Inscription : toute l'année

1 cours d'essai gratuit  
(se présenter au début du cours)

Contact : Maryse LE BARS: 06 76 71 97 94

Danièle CHOUZENOUX: 06.71.35.01.96

Sandrine CARRUEZCO: 06.62.21.38.49

## Evènements

## Nouveaux Arrivants



C'est dans une salle du Conseil municipal refaite à neuf que les nouveaux arrivants ont été accueillis.

Après une présentation de la commune et de ses diverses activités par madame le Maire, un verre de l'amitié a été partagé en toute convivialité avec l'équipe municipale.

Nous souhaitons que nos nouveaux Virsacais se plaisent au mieux dans la commune de Virsac qui est désormais la leur.



## FORUM des Assos



Vendredi 02 septembre s'est déroulé le 5eme forum des Associations de Virsac afin de faire découvrir les nombreuses activités de notre commune.

Les représentants des diverses disciplines étaient présents pour donner les renseignements et prendre les inscriptions pour la GRS, twirling, zumba, rando familiale, club-photo, gym volontaire, théâtre adulte, tir à l'arc, tir à la sarbacane, éveil sportif, multisports, danse latino enfant, step, renforcement musculaire, section des aînés, chasse ...

Si vous n'avez pas eu la possibilité de vous rendre au Forum, vous pouvez encore vous inscrire en contactant les animateurs dont les coordonnées vous sont données sur la page Association du site de Virsac.



